

le 12 octobre 2009

« ENTREPRENDRE : POURQUOI PAS MOI ? »

Les Franciliens invités à rencontrer des jeunes entrepreneurs et à s'informer sur la création d'entreprise les 20 et 21 novembre 2009 au Carré Sénart

L'Association Nationale des Groupements de Créateurs (ANGC) lance la 2^{ème} édition de son Salon National vendredi 20 et samedi 21 novembre 2009, permettant à 40 jeunes créateurs d'activité d'exposer au cœur du Carré Sénart (77), l'un des plus grands centres commerciaux de la région. 150 000 visiteurs sont attendus.

Valoriser et encourager l'entrepreneuriat des jeunes

Au travers d'exemples de jeunes de moins de 30 ans ayant réussi à créer leur activité malgré des difficultés sociales et un faible niveau de qualification, le Salon National des Groupements de Créateurs a pour objectif de sensibiliser les jeunes Franciliens à l'entrepreneuriat. Le Salon est également l'occasion de promouvoir le mode d'accompagnement innovant mis en œuvre par les Groupements de Créateurs, qui prend pour point de départ les envies et les idées des jeunes, dans une approche fondée sur la **méthodologie de projet**.

L'ANGC a mobilisé autour de cet événement des **partenaires publics** (Acisé, DRTEFP d'Ile-de-France, Conseil Régional d'Ile-de-France, Conseil National des Missions Locales et San de Sénart), mais aussi des **partenaires privés** : le Carré Sénart, les Cinémas Gaumont Carré Sénart, la CGPME et le cabinet de conseil DLA Groupe.

Séance plénière d'inauguration le vendredi 20 novembre matin (9h30-12h30)

Animée par Gérard BERNHEIM (Président de l'ANGC) et Bernard PERRUT (Président du CNML), cette séance sera organisée autour de la présentation du court-métrage « Lovely » (réalisé par Jérôme HAEBERLAIN), qui permet de découvrir le parcours d'une jeune française d'origine congolaise dans le Groupement de Créateurs de Sénart. La projection sera suivie d'un échange sur les enjeux de l'accompagnement des jeunes, pour lequel ont été sollicités Jean-Paul HUCHON, Martin HIRSCH et Laurent WAUQUIEZ.

Cette séance sera également l'occasion de remettre les prix du **Concours des Groupements de Créateurs**, récompensés par un chèque de **1000 €** financés par le cabinet de conseil DLA Groupe :

- > **Le prix Graine d'Idée**, récompensant un porteur de projet faisant preuve de motivation et d'originalité
- > **Le prix de la Création d'Activité**, récompensant un créateur ayant lancé une activité créatrice d'emplois
- > **Le prix des Groupements de Créateurs**, récompensant un créateur dont le projet s'inspire de la Charte des Groupements de Créateurs, en termes d'adéquation avec son projet de vie et de développement local).

Accès Carré Sénart
3 allée du Préambule, 77566 Lieusaint

En voiture : A5a, sortie 10 « Centre Commercial Régional »
En RER D : direction Melun, gare de Lieusaint/Moissy
En bus : lignes 2 et 3 de Sénart-bus.

Les Groupements de Créateurs : un dispositif d'insertion professionnelle innovant et pertinent

13 Groupements de Créateurs sont aujourd'hui en activité dont 5 en Ile-de-France. Ils sont animés par des équipes pluridisciplinaires réunissant des acteurs habituellement cloisonnés les uns des autres : un **acteur social** (Missions Locales, Maisons de l'Emploi, PLIE...), un **acteur universitaire** (IUT) et un **acteur économique** (Boutiques de Gestion, France Initiative, France Active, etc.).

En 2008, les Groupements de créateurs ont sensibilisé 913 personnes à l'entrepreneuriat, accompagné 445 personnes à l'émergence d'un projet et 101 personnes en phase de formation au **Diplôme d'Université (DU) de Créateur d'Activité** (accessible avec ou sans le Bac).

L'expérience menée dans ces différents sites a permis de vérifier l'efficacité des Groupements de Créateurs :

- > **70% des personnes ont trouvé un emploi ou sont entrées en formation qualifiante**
- > **Un tiers des personnes ont créé leur activité 3 ans après l'obtention du DU de Créateur d'Activité.**